



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ORNE

FISTR PAPA0 - Pays d'Ouche
Courrier arrivé le

24 JUL. 2018

Alençon, le 19 JUL. 2018

Direction départementale
des Territoires

Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Nathalie LETELLIER
Tél. 02 33 32 52 31
Courriel : ddt-cdpnaf@orne.gouv.fr

Monsieur le Président du Pays d'Argentan
d'Auge et d'Ouche
Maison des Entreprises et des Territoires
12 route de Sées
BP 90220
61205 Argentan cedex

COURRIER ARRIVÉ LE

24 JUL. 2018

Argentan
INTERCOM

Objet : Avis de la CDPENAF du 3 juillet 2018 – Projet de ScoT du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche

Monsieur le Président,

Vous avez saisi la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) pour avis sur le projet de ScoT du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche.

La Commission a émis l'avis suivant lors de sa séance du 3 juillet 2018 au titre de l'article L.143-20 du code de l'urbanisme relatif à la réduction des surfaces des espaces agricoles, naturels ou forestiers :
avis favorable avec réserve.

Toutefois, il sera nécessaire de prévoir un phasage pour l'ouverture à l'urbanisation des zones d'activités.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Vincent ROYER